

Déclaration d'impôt sur le revenu : Les avocats parisiens apportent conseil et assistance gratuite

Jeudi 3 mai, les avocats du barreau de Paris et la Ville de Paris se mobilisent sur l'ensemble de la capitale afin d'offrir aux Parisiens et Parisiennes des conseils et une assistance gratuite pour remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu.

Cette année encore, les contribuables pourront se rendre, sans rendez-vous, le jeudi 3 mai 2018, sans interruption entre 9h et 18h, dans les 20 mairies d'arrondissement de Paris, et jusqu'à 19h dans les mairies des 12^e et 18^e arrondissements. Ces consultations se dérouleront dans le respect du secret professionnel des avocats et en toute confidentialité.

Pour Anne Hidalgo, Maire de Paris, « cette journée, qui revêt un caractère d'intérêt général et est particulièrement utile aux parisiens, constitue l'une des nombreuses manifestations du partenariat historique et très constructif qui unit la Ville de Paris et l'Ordre des avocats de Paris ».

Pour Marie-Aimée Peyron, Bâtonnier de Paris, « cette opération répond à une mission de service public : les avocats ont pour mission d'apporter conseil et assistance aux citoyens. Cela permet également aux Parisiens de rencontrer des avocats du barreau de Paris simplement, hors des cabinets ».

En 2017, plus de 700 consultations ont ainsi été assurées dans les 20 mairies d'arrondissement au cours de cette journée. La majorité des consultations avaient pour objet une aide à la rédaction des déclarations fiscales, les autres motifs de consultations se répartissant de façon homogène entre la famille, l'immobilier et les déductions fiscales.

Plus de renseignements :

- au 01 80 27 19 20 et sur le site www.avocats.paris / www.paris.fr/aidejuridique ;
- à l'accueil des mairies d'arrondissement ;
- par téléphone au 3975 (coût d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur).

Contact presse :

Ville de Paris : Marion Fonteny / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61

Ordre des avocats de Paris : Sébastien Gallot / sgallot@avocatparis.org / 01 44 32 49 70